

CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT

CD/PV.533
8 février 1990

FRANCAIS

COMPTE RENDU DEFINITIF DE LA CINQ CENT TRENTE-TROISIEME SEANCE

Tenue au Palais des Nations, à Genève,
le jeudi 8 février 1990, à 10 heures.

Président : M. Hendrik Wagenmakers (Pays-Bas)

Le PRESIDENT (traduit de l'anglais) : Je déclare ouverte la 533^e séance plénière de la Conférence du désarmement.

Conformément à son programme de travail, la Conférence entendra des déclarations et continuera à examiner plusieurs questions d'organisation. Cependant, conformément à l'article 30 de son règlement intérieur, tout représentant qui souhaiterait soulever une question ayant trait aux travaux de la Conférence peut le faire.

Lorsque la liste des orateurs sera épuisée, j'ai l'intention de suspendre la séance plénière et de convoquer une réunion officieuse pour examiner diverses questions d'organisation, y compris les demandes de participation d'Etats non membres de la Conférence. Nous reprendrons la séance plénière immédiatement après pour adopter officiellement toute décision qui aura pu être prise.

Sont inscrits sur la liste des orateurs pour aujourd'hui les représentants de l'Egypte, du Brésil et de l'Argentine. Je donne maintenant la parole au représentant de l'Egypte, l'Ambassadeur Elaraby.

M. ELARABY (Egypte) (traduit de l'anglais) : J'ai grand plaisir, M. le Président, à vous voir présider la Conférence du désarmement. Votre vaste expérience diplomatique, y compris déjà par le passé au sein de la Conférence, nous donne l'assurance que nos débats seront conduits de main de maître durant ce mois crucial qui marque le début de la session de printemps. Je voudrais aussi accueillir chaleureusement parmi nous les nouveaux représentants à la Conférence, à commencer par vous, M. le Président, qui représentez les Pays-Bas, ainsi que les Ambassadeurs García Moritán de l'Argentine, Shannon du Canada, Hou Zhitong de la Chine, Ledogar des Etats-Unis, Negrotto Cambiaso de l'Italie, Donowaki du Japon, Marín Bosch du Mexique et Arteaga du Venezuela. Je leur souhaite le succès dans leurs nouvelles fonctions.

Je voudrais aujourd'hui présenter très brièvement le rapport sur l'inspection expérimentale nationale effectuée par l'Egypte, qui est publié sous la cote CD/958 en date du 23 janvier 1990.

L'inspection expérimentale a été effectuée à la fin de l'été dernier dans l'une de nos usines chimiques située dans une banlieue du Caire. Les principaux objectifs de cette inspection consistaient à vérifier : a) si les données sur la production et le traitement de la substance chimique à inspecter concordaient avec les relevés; b) que l'installation n'était pas utilisée pour fabriquer l'un quelconque des produits énumérés aux tableaux [1] ou [2]; c) que la réaction ne pouvait pas être interrompue à une étape donnée en vue de fabriquer un autre produit chimique figurant aux tableaux [1] ou [2].

L'inspection expérimentale nationale a fait clairement ressortir qu'il fallait examiner plus avant plusieurs dispositions du projet de convention relatives à l'inspection de vérification de routine. D'autres questions se sont également posées en ce qui concerne la consultation de l'information confidentielle et la protection de la confidentialité. Ces questions sont énumérées dans le rapport.

(M. Elaraby, Egypte)

Je tiens à ajouter que ma délégation est prête à discuter de cette inspection expérimentale avec les autres délégations à la Conférence du désarmement en vue d'améliorer les procédures concernant une inspection de routine réelle.

Je demanderai la parole à une étape ultérieure pour exprimer les vues de ma délégation sur les questions inscrites à notre ordre du jour.

Le PRESIDENT (traduit de l'anglais) : Je remercie le représentant de l'Egypte pour sa déclaration et pour les paroles aimables qu'il a adressées au Président. Je donne maintenant la parole au représentant du Brésil, l'Ambassadeur de Azambuja.

M. de AZAMBUJA (Brésil) (traduit de l'anglais) : Je voudrais tout d'abord, M. le Président, vous féliciter à l'occasion de votre accession à la présidence de la Conférence pour le mois de février, période au cours de laquelle nous nous trouvons devant certaines questions délicates que, j'en suis sûr, vous pourrez régler rapidement grâce à vos talents bien connus de diplomate. Je voudrais également saisir cette occasion pour remercier encore l'Ambassadeur Benhima du Maroc pour son succès à la présidence durant la période précédente, qui a été longue et difficile en raison de l'examen et de l'adoption de notre rapport à l'Assemblée générale.

Les collègues qui nous ont quittés et ceux qui se sont joints à nous sont nombreux, mais vous me permettrez de les énumérer tous. Je voudrais dire combien vont me manquer la compagnie et le conseil des Ambassadeurs de Montigny Marchand du Canada, Max Friedersdorf des Etats-Unis, Chusei Yamada du Japon, Taylhardat du Venezuela et Aldo Pugliese de l'Italie. Je leur souhaite le succès dans leurs nouvelles fonctions. Ils ont marqué nos travaux de leur empreinte et leur ont apporté une contribution tangible. Je voudrais par ailleurs accueillir très chaleureusement parmi nous les Ambassadeurs Shannon du Canada, Ledogar des Etats-Unis, Arteaga du Venezuela, Negrotto Cambiaso de l'Italie, Donowaki du Japon, Pérez Novoa de Cuba, García Moritán de l'Argentine, Marín Bosch du Mexique et Hou Zhitong de la Chine. Si je n'ai pas inclus l'Ambassadeur García Robles parmi ceux dont je note avec regret le départ, vous en comprendrez aisément la raison, positive, qui est fondée exclusivement sur le mérite, le succès et le dévouement de toute une vie à la cause de la paix et du désarmement. L'Ambassadeur García Robles doit être cité à part. Il nous a donné, à nous Latino-Américains, un sentiment de fierté à l'égard de notre région, de notre patrimoine culturel et de nos valeurs humanistes communes. L'Ambassadeur Marín Bosch, qui vient lui aussi de l'excellente école de la diplomatie mexicaine, voudra bien, j'en suis sûr, transmettre au vieux maestro nos panégyriques, ainsi que l'expression de mon respect constant. Son oeuvre a été couronnée par le prix Nobel de la paix. Elle le sera aussi par sa présence dans la mémoire de ceux qui ont travaillé avec lui autour de cette table et qui sont venus apprendre auprès de lui, comme j'ai eu le privilège de le faire pendant si longtemps, il y a près de trente ans, alors que nous en étions aux débuts de ce qui est devenu le Traité de Tlatelolco. Je lui adresse tous mes voeux de bonheur et de santé et je lui souhaite une retraite fructueuse. Je ne saurais conclure mon introduction sans dire le plaisir que j'ai de voir à nouveau parmi nous le Secrétaire général adjoint Akashi. Il nous apporte la parole de New York, ainsi que

(M. de Azambuja, Brésil)

son énergie, son enthousiasme et son attachement à notre cause. Je voudrais aussi remercier l'Ambassadeur Miljan Komatina et l'Ambassadeur Vicente Berasategui, ainsi que tous leurs collaborateurs, pour le travail très précieux qu'ils ont accompli pour nous.

Je me réjouis beaucoup de l'occasion qui m'est donnée de prendre la parole devant la Conférence du désarmement à l'ouverture même de notre session de 1990. Je me contenterai de faire quelques observations au nom du Gouvernement brésilien sur la tâche qui nous incombe et sur ses rapports avec ce qui se passe en dehors de cette salle magnifique. J'évoquerai également aujourd'hui l'état d'avancement des négociations relatives à la Convention sur les armes chimiques, laissant pour une autre occasion les autres points, tout aussi pertinents, de notre ordre du jour.

Il ne fait aucun doute que 1989 a été une année capitale. La plupart des acteurs, témoins et analystes considèrent qu'elle a marqué la fin de la guerre froide en même temps que le terme d'un long cycle, caractérisé par les événements et attitudes connexes qui ont prédominé depuis l'immédiat après-guerre. Certains spécialistes et commentateurs vont même plus loin et estiment que 1989 marque la fin du XXe siècle en tant que période historique. S'il en était ainsi, ce serait un siècle "historique" particulièrement court puisque, de l'avis général, il n'a commencé qu'en 1914. D'autres observateurs recommandent plutôt la prudence et nous engagent à ne pas nous laisser emporter par les flots de bonnes nouvelles qui inondent les écrans de télévision et la une des journaux, nous conseillant de tempérer notre enthousiasme et notre optimisme.

Ils n'ont certainement pas tort dans la mesure où les aspirations évidentes à la paix chez les peuples et chefs des Etats qui, autrefois, s'affrontaient directement dans la guerre froide n'ont pas encore acquis les contours fermes que leur confèreraient de nouveaux accords de désarmement, un démantèlement progressif des alliances militaires et des réductions plus importantes des dépenses militaires. En même temps, nous espérons tous que cet optimisme tempéré évoluera avec la suite des événements, car il est évident que, dans son ensemble, ce processus nouveau n'en est qu'à ses débuts.

Au stade actuel nous pouvons dire que, comme tout semble l'indiquer, nous nous trouvons à un seuil. Nous pouvons nous faire une idée assez claire et nette du passé récent étant donné que certains des principaux conflits ont été réglés ou dépassés par les événements. L'avenir immédiat semble plus prometteur qu'il ne l'a jamais été au cours des 40 dernières années. S'agissant des événements politiques qui, d'une façon ou d'une autre, sont liés au "conflit Est-Ouest" en Europe ou ailleurs, ils évoluent désormais avec un allant et une rapidité qui semblaient être réservés au progrès scientifique et technique de ces dernières décennies. De nombreuses idées nouvelles et propositions concrètes ont été avancées, ce qui semble indiquer que même dans le monde des valeurs politiques, si difficiles à évaluer objectivement, il est dorénavant possible de définir nettement des étapes et de partager des points de vue.

(M. de Azambuja, Brésil)

Tout naturellement, cette période incomparable de dialogue et de coopération entre les superpuissances devrait permettre de régler de nombreux problèmes ou conflits régionaux qui, dans bien des cas, ne sont que l'expression locale de la rivalité des deux grands protagonistes internationaux. Il est cependant des situations dont l'origine est tout autre, puisqu'elles sont dues à des causes historiques, politiques, ethniques, religieuses ou socio-économiques qui créent des tensions et se nourrissent de la pauvreté, de la misère et de l'affreux cortège de leurs conséquences. Or il s'est avéré que ces problèmes et situations résistaient très bien aux arrangements rendus possibles par l'entente des grandes puissances. Ces réalités fâcheuses mais persistantes doivent nécessairement modérer l'optimisme qui envahit la scène internationale en cette fin de siècle, en particulier du point de vue du monde en développement. C'est à bon escient que cette même décennie qui a pris fin il y a deux mois et qui a à son actif les extraordinaires acquis politiques que je viens d'évoquer a été nommée, pour le monde en développement et pour ma propre région en particulier, la "décennie perdue". Pour la plus grande partie du tiers monde, ces années, du point de vue capital des réalisations sociales et économiques, ont été en grande partie des années gâchées.

Après cette brève digression, nécessaire pour nous rappeler que tout n'est pas rose hors des murs de cette salle, je reviendrai à mon thème principal. Tout bien compté, l'année commence sous les auspices les plus favorables pour notre Conférence, qui est le seul organe de négociation multilatérale en matière de désarmement.

Durant les années passées, les déboires rencontrés dans les efforts multilatéraux de désarmement sont plus ou moins allés de pair avec les déconvenues et les piétinements enregistrés dans la diplomatie bilatérale des superpuissances. Depuis l'étape importante franchie en 1987 avec le traité FNI, et depuis que nous pouvons espérer la conclusion d'un traité bilatéral de désarmement stratégique de premier plan et d'un accord régional sur le désarmement classique en Europe, il deviendra difficile de justifier devant la communauté internationale ou de lui expliquer l'incapacité de notre organe à déboucher sur une réalisation déterminante. Il est tout de même assez étonnant que les mêmes protagonistes qui ont défriché de nouveaux terrains dans leurs négociations bilatérales et qui sont en train de faire aboutir les pourparlers de Vienne n'aient pu jusqu'à présent donner le même caractère d'urgence à nos travaux.

L'une des explications possibles est qu'il est très difficile, au niveau collectif et historique comme au niveau personnel et psychologique, de réagir de façon appropriée face à des "vœux exaucés". Pendant longtemps, les Etats - en particulier dans certaines régions critiques du monde - se sont méfiés les uns des autres et se sont préparés au pire. Pendant tout aussi longtemps, la vérification efficace a été invoquée comme condition préalable à tout accord important en matière de désarmement et, puisque le caractère intrusif et envahissant de cette vérification ne souriait guère à quelques-uns, c'est l'ensemble du processus de désarmement, bilatéral ou multilatéral, qui s'enlisait. Maintenant que l'affrontement Est-Ouest a diminué d'intensité et que la vérification a été acceptée comme élément essentiel de tout accord de limitation des armements ou de désarmement, c'est comme si ce succès inattendu et ce changement spectaculaire de situation avaient eu un effet paralysant sur certains d'entre nous.

(M. de Azambuja, Brésil)

De quelque point de vue que l'on se place, notre devoir est de nous arracher à cette stupeur et d'agir de façon réfléchie en fonction de la nouvelle situation internationale. Ici non plus, nous ne pouvons continuer comme avant, émotionnellement liés à nos vieux rituels, idées et habitudes. Il est parfaitement clair que nous devons examiner de près nos agissements et nos objectifs pour les adapter, le cas échéant, à l'époque nouvelle, et que nous devons nous acquitter de cette tâche minutieusement et sans tarder. Il est tout aussi évident que, tant sur le plan conceptuel que sur le plan de sa structure, la Conférence du désarmement est l'enfant de la guerre froide. Comment cet organe peut-il s'adapter aux temps nouveaux ? Comment un monde en évolution rapide peut-il trouver son expression dans sa structure et sa démarche ? Comment faire entrer dans un organe de négociation multilatérale sur le désarmement les forces qui renversent les murs et ouvrent les esprits et les frontières ? L'heure est venue de réexaminer en profondeur non seulement nos objectifs, mais aussi les moyens de les réaliser.

Je pense que cette tâche pourrait être confiée, au moins dans un premier temps, à un petit groupe formé des membres les plus expérimentés de notre Conférence. Nous pourrions donner un regain de vie au Groupe des Sept ou à toute autre équipe officieuse de ce genre et lui demander de poursuivre ses travaux le plus tôt possible avec l'aide de notre Secrétaire général, dont la sagesse et l'imagination peuvent nous être ici d'un grand secours. Avant la fin de la première partie de notre session, ce groupe pourrait nous présenter ses principales propositions, lesquelles seraient ensuite examinées en profondeur lors des séances plénières officieuses.

Si nous ne parvenons pas à élargir notre programme de travail, la Conférence pourrait bien ne plus être, en fait, qu'une simple commission préparatoire de la future convention sur les armes chimiques et avoir par la suite à chercher de nouvelles missions à remplir. C'est là une conception minimaliste qui, outre qu'elle resterait bien en deçà des espoirs de la communauté internationale et ridiculiserait nombre de nos déclarations et résolutions, serait dangereuse en ce qu'elle entraînerait la lente agonie d'un organe de négociation qui s'affaiblirait peu à peu.

Je laisse à la Conférence le soin de méditer ces idées, convaincu que l'heure a sonné d'adopter une nouvelle pensée résolument créatrice et que nous avons ici même suffisamment de compétence et d'expérience pour trouver les moyens de nous renouveler et de nous rendre plus durablement, voire plus efficacement utiles dans un climat politique international qui a évolué de façon spectaculaire.

Tel est mon avis sur les réformes structurelles que nous devrions apporter d'urgence à la Conférence pour qu'elle puisse s'adapter au rythme des événements du monde extérieur. Nous nous réjouissons de constater qu'un très grand nombre d'Etats non membres ont cherché à se joindre à nous en tant qu'observateurs. Nous appuyons toutes leurs demandes, estimant qu'elles devraient être étudiées globalement et immédiatement, et nous sommes certains que nous ne pouvons tous que bénéficier d'un élargissement maximal de notre champ d'action.

(M. de Azambuja, Brésil)

Nous avons déjà dit, et redisons volontiers, tout le bien que nous pensons de l'Ambassadeur Pierre Morel de la France pour son activité à la tête du Comité spécial des armes chimiques. Nous ne pouvions exiger plus de diligence, d'imagination créatrice et d'enthousiasme inlassable. Grâce à lui, nous avons été très près d'achever notre tâche, et je suis sûr que l'Ambassadeur Carl Magnus Hyltenius sera son digne successeur.

S'agissant de la question des armes chimiques dans son ensemble, je me contenterai de quelques remarques supplémentaires. Ma délégation est persuadée que nous pouvons achever dans un délai relativement court l'élaboration d'un projet tout à fait satisfaisant, capable de susciter immédiatement l'adhésion générale et devenant ainsi une convention véritablement universelle et non discriminatoire en matière d'interdiction des armes chimiques. Nous sommes également persuadés qu'un texte de cette importance bénéficierait d'un appui si immédiat et si général qu'aucun pays ne pourrait se permettre de ne pas le signer. La Conférence de Paris nous a donné une juste idée du rejet et de la condamnation morale que suscitent ces armes. Une grande conférence de signature de la Convention, organisée au plus haut niveau, aurait un tel prestige et une telle autorité morale qu'on a de bonnes raisons de penser qu'aucun gouvernement ne pourrait refuser son adhésion. Ne pas signer reviendrait en effet à susciter une méfiance considérable et à se condamner à un isolement insupportable.

Cette conviction m'amène à penser que, tout en appuyant de tout coeur les efforts énergiques et inventifs déployés par notre Conférence par le biais de son Comité spécial et de ses prestigieux groupes de travail, nous ne devrions pas trop accueillir d'idées et de conceptions nouvelles, et que notre menu est déjà fort copieux, tant pour ce qui est des concepts que des moyens d'action. Si nous ne l'avons pas encore atteint, peut-être approchons-nous du point où un plus grand raffinement des principes et procédures irait à l'encontre du but recherché, brouillant notre vision et dispersant nos pôles d'activité. Comme nous le savons tous, la qualité d'un produit final est aussi mauvaise si on lui a consacré trop de temps que si on ne lui en a pas consacré assez. Non seulement nous sommes menacés par l'excès d'idées et de contributions, mais nous risquons de perdre un élan acquis dont nous avons gâché une part non négligeable pendant cette année 1989, qui n'a abouti à rien de concluant.

En d'autres termes, et de façon très franche, je dirai que notre tâche ne présente plus, à mon avis, de problèmes insolubles puisque nous avons rassemblé pratiquement tous les éléments de construction indispensables et que, en tant qu'organe disposant de toutes les compétences nécessaires, nous sommes parfaitement à même de la mener à bien. L'opinion internationale est avec nous. Dans l'ensemble, les industries chimiques du monde entier nous soutiennent. Le climat international est tout à fait encourageant et détendu. Si, avec tous ces atouts, nous ne parvenons pas à aboutir dans un délai raisonnable, je pense que la Conférence aura du mal à justifier son existence et à prétendre rester utile.

Mon optimisme ne m'amène pas à négliger les graves questions qui restent en suspens et sur lesquelles les positions restent assez éloignées. Parmi les points non résolus, je citerai le champ d'application de la future convention sur les armes chimiques et son rapport avec le Protocole de Genève de 1925,

(M. de Azambuja, Brésil)

l'ordre de destruction, la composition du Conseil exécutif et son processus de prise de décision, l'inspection par mises en demeure et l'assistance. Je n'inclus pas ici l'article XI car il me semble que, sur ce point, les opinions se rapprochent. Même si cette énumération semble à première vue impressionnante, il faut garder à l'esprit que nombre de ces questions impliquent des décisions politiques et des concessions mutuelles qui, normalement, n'ont lieu qu'au stade final d'une négociation, une fois les marchandages terminés et le but en vue. Si nous étions tous convaincus qu'il est urgent de mener à bonne fin notre projet de convention, les questions en suspens n'auraient certainement guère d'importance. Pour voir les négociations sous un jour nouveau et dans une perspective intéressante, on pourrait proposer une division des tâches entre le Comité - qui, en tant qu'organe de négociation, serait chargé de rédiger le texte de la Convention - la Commission préparatoire, à qui l'on confierait la mise au point définitive des éléments plus précis et plus techniques de la Convention, et l'Organisation future, qui veillerait à son application.

Puisque je prends la parole pour la première fois au cours de la session de 1990 de la Conférence du désarmement, j'ai dû évoquer les événements nouveaux qui ont eu lieu depuis le mois de septembre dernier : les changements rapides et considérables que connaît le paysage politique international (en même temps que les efforts pour régler les "problèmes Nord-Sud" continuent de piétiner), le fait que notre organe de négociation doit être mis en état d'incorporer dans ses mécanismes les nouvelles sources d'énergie ainsi dégagées, la nécessité de repenser en conséquence notre structure et notre démarche, le travail inlassable réalisé par le Comité spécial des armes chimiques pendant la session de 1989, et les grands espoirs que nous pouvons mettre dans ses activités futures si les négociateurs ne perdent pas de vue qu'ils doivent réussir dans un délai raisonnable.

Les deux thèmes principaux que j'ai abordés ce matin sont liés de multiples façons. Une nouvelle réflexion devrait entraîner davantage de confiance et, par conséquent, accélérer la mise au point d'une convention sur les armes chimiques qui interdirait à jamais cet odieux instrument de guerre. Si notre organe réussissait à négocier une convention multilatérale de cette importance, il renforcerait à son tour les chances de la scène internationale de connaître une évolution plus harmonieuse et plus pacifique. Poursuivons ces deux objectifs simultanément, en modernisant nos méthodes de travail et en menant à bonne fin le premier accord de désarmement multilatéral conclu depuis de nombreuses années. Ma délégation contribuera, dans toute la mesure de ses possibilités, à la réalisation de ces objectifs élevés et urgents.

Le PRESIDENT (traduit de l'anglais) : Je remercie le représentant du Brésil pour sa déclaration et pour les paroles aimables qu'il m'a adressées. Je donne maintenant la parole au représentant de l'Argentine, l'Ambassadeur García Moritán.

M. GARCÍA MORITÁN (Argentine) (traduit de l'espagnol) : Il m'est très agréable, M. le Président, de revenir à la Conférence du désarmement alors que vous la présidez. Pour avoir oeuvré avec vous, il y a quelques années, au sein de ce qui était alors le Comité du désarmement, je sais avec quelle habileté diplomatique vous saurez imprimer aux travaux, en ce début de session, le rythme qu'appelle la conjoncture internationale.

(M. García Moritán, Argentine)

J'aimerais aussi exprimer la reconnaissance de ma délégation à votre prédécesseur, l'Ambassadeur Benhima, pour la manière dont il a orienté la conclusion des travaux et pour l'effort qu'il a déployé, en sa qualité de Président de la Conférence, à l'Assemblée générale des Nations Unies.

La présence parmi nous du Secrétaire général adjoint aux affaires de désarmement, l'Ambassadeur Akashi, me donne l'occasion de remercier celui-ci de l'aide précieuse qu'il nous apporte dans l'examen des questions de fond. Je tiens à dire toute la dette de gratitude que j'ai à l'endroit du secrétariat et à exprimer tout spécialement ma reconnaissance au Secrétaire général, l'Ambassadeur Komatina, au Secrétaire général adjoint, l'Ambassadeur Berasategui, et à tous leurs collaborateurs pour l'assistance efficace qu'ils ne cessent d'apporter à cet organe de négociation. Je suis bien triste qu'Aïda Levin ne soit plus des nôtres. Je sais qu'elle aurait eu plaisir à me voir exercer ces nouvelles fonctions.

Les paroles du Président du Mexique, qui ont été transmises par son ambassadeur ici, mettent en relief la signification de notre tâche et la reconnaissance que nous éprouvons tous vis-à-vis d'un homme qui a voué sa vie à la cause du désarmement. Point n'est besoin de prononcer son nom. Je ne m'essaierai pas non plus à rappeler sa trajectoire. Je tiens seulement à dire que ceux d'entre nous qui avons été ses disciples, qui avons été ses collègues et qui sommes ses amis, nous efforcerons de garder bien haut le drapeau multilatéral qu'Alfonso García Robles Izara a tenu pendant plus de 40 ans.

Pour ma première intervention à la Conférence du désarmement, j'ai la satisfaction de lire un message spécial qu'adresse à cet organe le Président de l'Argentine, Carlos S. Menem :

"A l'occasion de la nomination du nouveau représentant permanent de mon pays à la Conférence du désarmement, je voudrais partager quelques brèves réflexions avec les délégations des Etats membres.

Le monde semble de plus en plus guidé par une logique d'une rationalité accrue. Le concept d'universalisme gagne du terrain sur la rigidité idéologique qui a jusqu'ici marqué le siècle.

Il appartient à l'Est et à l'Ouest, au Nord et au Sud, de contribuer à renforcer les processus de négociation politique. Le temps d'une action commune est venu. La sécurité de chacun ne sera totale que si celle d'autrui est dûment prise en compte.

Dans le domaine du désarmement, nous avons tous, sans exception, le devoir d'élaborer les engagements multilatéraux qui parachèveront et donneront une cohésion universelle aux mesures constructives prises par les présidents des Etats-Unis d'Amérique et de l'Union des Républiques socialistes soviétiques.

C'est précisément à la Conférence du désarmement, unique forum multilatéral de négociation émanant du consensus universel, qu'il incombe d'engendrer les mesures indispensables concernant des questions qui, en raison de leur nature même, ne peuvent se limiter à l'échelon bilatéral.

(M. García Moritán, Argentine)

Les armes de destruction massive continuent d'avoir la priorité absolue. Les armes nucléaires doivent disparaître du vocabulaire militaire et, dans ce contexte, il faut que les négociations constructives déjà en cours tiennent compte du fait qu'une paix stable et permanente doit englober toutes les armes de ce genre et tous les Etats qui en possèdent. La Conférence du désarmement doit jouer son rôle.

La Convention sur l'interdiction des armes chimiques qu'élabore actuellement la Conférence ne saurait souffrir de retards. Il est temps que nos négociateurs trouvent les formules appropriées qui nous permettent d'harmoniser toutes les positions et de régler le plus tôt possible les questions en suspens. J'ai donné à cet effet des instructions précises au représentant permanent de mon pays qui participe aux négociations.

La prévention d'une course aux armements dans l'espace est une autre question qu'il faut aborder avec un regain de détermination. Un domaine qu'il faut réserver pour le bien-être commun de l'humanité ne saurait être l'enjeu d'un partage de pouvoir.

L'environnement requiert toute notre attention. Nous ne pouvons nous permettre de continuer à négliger des problèmes qui touchent notre sécurité actuelle et à venir, et de mettre ainsi en péril la survie même de l'être humain et du monde qui l'entoure.

Nous sommes conscients que le nouvel élan de liberté et de démocratie doit se renforcer non seulement dans un climat de sécurité internationale, mais aussi dans la justice sociale et le progrès économique et technique.

Telles sont les raisons qui, parmi d'autres, m'amènent à souligner qu'il est nécessaire que les négociations en cours, à la Conférence du désarmement ainsi que dans d'autres instances, ne doivent en aucune façon nuire au droit et au besoin qu'ont tous les Etats d'accéder à la technologie.

Le monde libre se renforcera grâce à l'instauration d'une coopération généreuse dans le domaine des ressources et des connaissances, et non par des limitations et des restrictions qui, sous le couvert des intérêts légitimes, ne conduisent qu'à perpétuer la division de la planète en Nord et en Sud.

La communauté internationale que nous appelons tous de nos vœux doit se fonder sur une base solide de confiance, de respect et de compréhension mutuels. Il est temps que nous contribuions tous à réaliser cet objectif.

Le PRESIDENT (traduit de l'anglais) : Je remercie le représentant de l'Argentine pour sa déclaration et pour les paroles aimables qu'il a eues à l'égard de la présidence, ainsi que de nous avoir transmis l'important message adressé à la Conférence par S. E. le Président de l'Argentine. Je donne maintenant la parole au représentant de la Chine, l'Ambassadeur Hou Zhitong.

M. HOU Zhitong (Chine) (traduit du chinois) : C'est un grand honneur pour moi de prendre la parole pour la première fois en qualité de chef de la délégation chinoise devant la Conférence du désarmement réunie en séance plénière. M. le Président, je commencerai par vous féliciter chaleureusement, en tant qu'éminent représentant du Royaume des Pays-Bas, pour votre accession à la présidence pendant le premier mois de la session de 1990 de la Conférence. Celle-ci a d'ores et déjà pris un bon départ sous votre direction avisée, et je suis certain que, grâce à vous, nos travaux à venir reposeront sur une base solide. Je tiens à vous assurer que, dans l'exercice de vos importantes fonctions de président, vous pourrez compter sur le soutien actif et la collaboration sans réserve de ma délégation. Je voudrais aussi remercier l'Ambassadeur Benhima du Maroc, qui a dirigé nos travaux avec compétence et efficacité pendant le mois d'août de l'année dernière et lors de l'intersession.

Pendant notre dernière séance plénière du 6 février, j'ai écouté attentivement le message que le Secrétaire général de l'ONU, M. Pérez de Cuéllar, a envoyé à la Conférence et qui montre bien toute l'attention et le soutien qu'il apporte personnellement et qu'accorde l'ONU à la Conférence. La présence parmi nous de M. Yasushi Akashi, secrétaire général adjoint aux affaires de désarmement, est une preuve supplémentaire de ce soutien, dont nous sommes reconnaissants. Nous avons également eu le grand privilège d'avoir parmi nous et d'entendre S. E. Hans van den Broek, Ministre des affaires étrangères des Pays-Bas, et S. E. Aloïs Mock, Vice-Chancelier et Ministre des affaires étrangères autrichien. Les faits ont montré que les gouvernements - et, en fait, l'ensemble de la communauté internationale - accordaient un soutien de plus en plus marqué et une très grande importance à la Conférence, qui en tant qu'unique organe universel de négociations multilatérales sur le désarmement, a un rôle exceptionnel et capital à jouer. Je souhaite également saisir cette occasion pour rendre hommage à l'Ambassadeur Komatina, Secrétaire général de la Conférence et Représentant personnel du Secrétaire général de l'ONU, ainsi qu'à l'Ambassadeur Berasategui, Secrétaire général adjoint, et leur dire combien j'apprécie leur travail efficace et la contribution importante aux travaux de la Conférence qu'ils ont apportée, et que le secrétariat a apportée sous leur direction. Je les prie de bien vouloir transmettre les condoléances de ma délégation à la famille de Mlle Annie Rebuzzi, prématurément décédée.

Ma délégation vous souhaite chaleureusement la bienvenue, à vous M. le Président et à nos nouveaux collègues, les Ambassadeurs Roberto García Moritán de l'Argentine, Gerald Shannon du Canada, José Pérez Novoa de Cuba, Stephen Ledogar des Etats-Unis d'Amérique, Andrea Negrotto Cambiaso de l'Italie, Mitsuro Donowaki du Japon, Miguel Marín Bosch du Mexique et Horacio Arteaga du Venezuela. En tant que nouvel Ambassadeur de la Chine pour les affaires de désarmement, je tiens également à saisir cette occasion pour présenter mes respects aux distingués délégués ici présents. Je me réjouis à la perspective de coopérer étroitement avec vous, éminents collègues, et de tirer profit de votre vaste savoir et de votre grande expérience. Comme les autres délégations, la délégation chinoise tient à dire adieu et à présenter ses meilleurs vœux de succès aux Ambassadeurs de Montigny Marchand du Canada, Max L. Friedersdorf des Etats-Unis d'Amérique, Alfonso García Robles du Mexique, Vratislav Vajnar de la Tchécoslovaquie et Adolfo Raúl Taylhardat du Venezuela.

(M. Hou Zhitong, Chine)

A la séance plénière du 6 février, le distingué représentant du Mexique, l'Ambassadeur Miguel Marín Bosch, a fait, en sa qualité de coordonnateur du Groupe des 21, une déclaration au nom du Groupe sur le rétablissement du Comité spécial des armes chimiques. Ma délégation appuie cette déclaration. Nous avons toujours été d'avis que la future convention sur l'interdiction complète des armes chimiques devait stipuler expressément l'interdiction de l'emploi de telles armes. C'est aussi ce que la communauté internationale exige universellement. La Déclaration finale de la Conférence de Paris et les résolutions pertinentes adoptées par l'Assemblée générale à sa quarante-quatrième session soulignent toutes ce point. Nous pensons donc que le mandat du Comité spécial des armes chimiques devrait être amélioré et qu'il serait bon d'y faire référence à l'interdiction de l'emploi. Nous sommes prêts à poursuivre nos consultations constructives avec vous, M. le Président, et avec les autres délégations dans un esprit de collaboration active, de façon que le Comité spécial des armes chimiques puisse aborder sans tarder ses activités de fond.

Le PRESIDENT (traduit de l'anglais) : Je remercie le représentant de la Chine pour sa déclaration et pour les paroles aimables qu'il a adressées à la présidence.

Il semble qu'aucun autre membre de la Conférence ne souhaite prendre la parole et, comme je l'ai annoncé au début de la séance, je vais maintenant suspendre la séance pour que la Conférence puisse, dans cinq minutes, tenir une réunion officielle.

La séance est suspendue à 10 h 55; elle est reprise à 11 h 5.

Le PRESIDENT (traduit de l'anglais) : La 533ème séance plénière de la Conférence du désarmement est reprise.

Etant donné qu'aucune décision n'a été prise lors de la réunion officielle que la Conférence vient de tenir, je propose de lever la séance. La prochaine séance plénière de la Conférence se tiendra le mardi 13 février, à 10 heures.

La séance est levée à 11 h 7.